

**PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DE SST  
(Sauveteur Secouriste du Travail) - 14 HEURES**

Durée : 2 jours

**PUBLIC VISE ET PREREQUIS**

Prérequis : pas de prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Public visé : tout salarié volontaire souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise afin de répondre aux obligations du code du travail.

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention.
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident, ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

**DUREE ET MODALITES DE LA FORMATION**

Lieu de la formation : INTER ou en ENTRA

Durée : 2 journées de 7 heures.

Nombre de participants : 4 minimum – 10 maximum par session.

Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap ( nous contacter).

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

### Matériel utilisé :

- PAP (plan d'action de prévention)
- Visuels sur vidéo projecteur
- Plan d'intervention SST
- Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson)
- Kit de maquillage
- Défibrillateur de formation
- Kit de matériels inertes pour cas concret
- Document remis en fin de formation : aide mémoire INRS

### Méthode pédagogique :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au dernier référentiel de l'INRS. La théorie est tout de même nécessaire, notamment pour toute la partie prévention.

## VALIDATION DE LA FORMATION

- Un certificat « sauveteur Secouriste du Travail » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant réussi les épreuves de certifications.
- Le certificat est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'assurance maladie (branche risques professionnels) / INRS et valable au niveau national.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Sera capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Sera capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Sera capable de réaliser une protection adaptée
- Sera capable d'examiner la (les) victime(s) de manière appropriée. Domaine de compétences 2
- Sera capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Sera capable de mettre en application ses compétences
- Sera capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Sera capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Sera capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situations(s) dangereuse(s) repérées(s)



## QUALITE DES FORMATEURS

Les formateurs sont eux-mêmes entrepreneurs et sont spécialisés dans le domaine de la formation pour adultes et certifié par l'INRS .

Madame BELLIL Dalia est la référente pédagogique et handicap.

AFAP FORMATION  
1122, AVENUE Roger Salengro 92370 Chaville  
N°SIRET : 94925073200011

CONTACT :  
formation.afap@gmail.com  
09 51 11 31 20